

<http://www.ouest-france.fr/normandie/portbail-50580/ensablement-du-port-banc-de-sable-evacue-tous-les-15-jours-4119634>

Ensablement du port : banc de sable évacué tous les 15 jours



Le chantier de désensablement du port est suivi par la Société publique locale (SPL), dont Jean Morin, conseiller départemental de La Haye-du-Puits, est le président.

« La SPL nous a demandé de verser 60 000 € cette année pour ce chantier et de nettoyer la « patate » (banc de sable récurrent) à peu près deux fois par mois, relate Guy Cholot, le maire. Pour cela nous avons plusieurs choix : soit acheter un engin à 90 000 €; soit en acheter un d'occasion pour environ 50 000 €; soit en louer un, comme celui que nous avons déjà mais beaucoup plus costaud, avec quatre roues motrices et directrices. »

Location avec option d'achat

Après une démonstration à proximité de l'école de voile de Portbail, la mairie a finalement choisi la formule de location, avec option d'achat au bout de 4 ans. **« Avec cette chargeuse pelleuse, on va désensabler régulièrement l'entrée du port et en profiter pour recharger en sable la dune, grignotée à chaque grande marée, détaille le maire. La commune va réaliser des économies substantielles, puisque cet engin, loué pour plusieurs années et à disposition permanente, va nous permettre d'intervenir dès que l'on en aura besoin, donc avec une réactivité accrue. »** Surtout que la chargeuse pelleuse sera conduite par le personnel des services techniques de la mairie.

Coût de la location : **« 2 000 € par mois, mais ce nouvel engin va remplacer notre tractopelle actuel et va aussi servir pour les divers travaux à réaliser dans la commune,**

relativise Guy Cholot. **Reste à obtenir une autorisation de la part des services de l'État pour la circulation sur le domaine public maritime.»**

S'agissant des travaux de désensablement en cours, réalisés dans le port, certains observateurs s'inquiètent de l'apparente lenteur du chantier. **« Il y aura sans doute un peu de retard ; il suffit de regarder le chantier, mais la SPL et le Département feront en sorte que cela ne créé aucun préjudice aux plaisanciers »**, commente Guy Cholot.

Jean Morin avait prévenu que **« des démarches pourraient conduire à des arrêts momentanés des travaux, mais sans incidence sur le programme fixé »**.

En tout état de cause, **« l'entreprise a pour mission de terminer pour la fin du mois d'avril. Normalement, la remise à l'eau est fixée au 1^{er} mai. Notre objectif, c'est d'inaugurer ce chantier fin mai »**.